
Dès 1965, Orléans aura l'Université de l'an 2000.

Numéro d'inventaire : 1979.26314

Auteur(s) : Gilles Lapouge

Type de document : article

Éditeur : Le Figaro

Date de création : 1962 (restituée)

Description : Feuille imprimée découpée.

Mesures : hauteur : 470 mm ; largeur : 276 mm

Mots-clés : Bâtiments scolaires : Établissements d'enseignement supérieur

Filière : Université

Niveau : Supérieur

Nom de la commune : Orléans

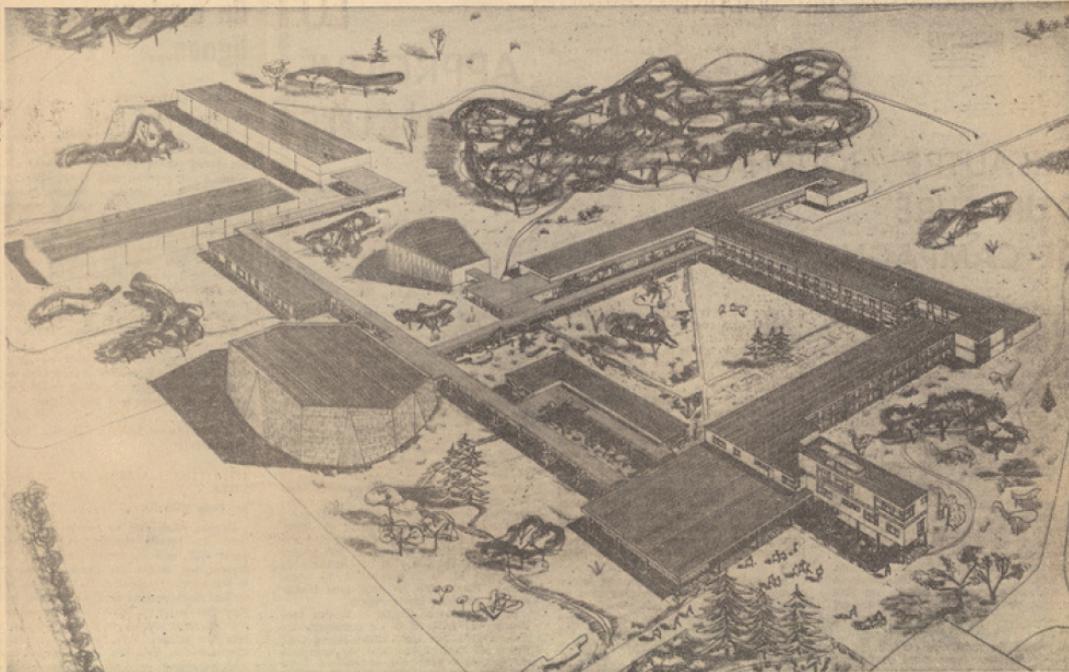
Nom du département : Loiret

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 1

Mention d'illustration

ill.



La maquette du collège littéraire d'Orléans.

DES 1965, ORLEANS AURA L'UNIVERSITE DE "L'AN 2000"

PAR GILLES LAPOUGE

VOUS avez douze ans, quinze ans et vous suivez valise que valise les cours d'un lycée parisien. Si vous n'abandonnez pas en chemin, viendront les classes de philosophie ou de mathématiques, les diplômés, et vous accèderez à l'enseignement supérieur. Nous sommes dans les années 1965-70. Vous vous inscrivez à la faculté. Vous logez probablement sous un toit et chaque jour que Dieu fait vous vous livrez à trois activités : le matin, vous vous asseyez dans l'angle d'un corridor de la Sorbonne pour entendre la leçon de votre maître, ensuite, vous allez respirer tous les goudrons de la rue parisienne, enfin, dans un café du Boulevard, vous maniez un juke-box. Arrive pourtant le vendredi et alors, comme nous sommes en 1965, vous bondissez à la gare, vous grimpez dans un autorail spécial et, une heure plus tard, vous débarquez dans le « campus universitaire » d'Orléans. Ce qui vous y attend ? Le silence, la chlorophylle, le paysage tendre et sensible des films de Renoir, des terrains de sport, un lac où canotent des étudiantes que nous pouvons bien imaginer Jolies. Vous y passez quarante-huit heures et, qui sait, le lundi matin, décidément bucolique, vaincu par tant de charmes, vous ne reprenez pas forcément le train de Paris, vous décidez de poursuivre vos études à Orléans, réalisant par surcroît une petite opération personnelle de décentralisation.

Tout cela ressemble à un rêve et, comme en rêve, l'origine de l'affaire est insolite : c'est une partie de chasse. Voici deux ans et demi, un ministre, qui était celui de la Reconstruction, chassait dans l'Orléanais. Un instant, il délasse ses amis pour jeter un coup d'œil sur le vaste domaine forestier de la Source que le maire d'Orléans, M. Secrétain, lui avait signalé un peu plus tôt. Heureuse inspiration : une biche y a sans doute gagné la vie saine en même temps que l'université la plus moderne d'Europe, et peut-être la plus belle, trouvait son futur terrain : six cents hectares de bois, à quelques kilomètres d'Orléans, un château dix-septième ou Davoust, après les Cent-Jours, signa sa soumission aux Bourbons, la source du Loiret. Aussitôt revenu à Paris, le ministre signe les autorisations nécessaires. Au début on songeait seulement à une opération d'urbanisme pour décongestionner la ville voisine. Puis, Orléans étant érigé en académie (celle-ci couvre six départements : Loiret, Cher, Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire), on pense tout naturellement au domaine de la Source pour édifier les facultés. Entre-temps, le hasard continue son œuvre et M. Sudreau, le ministre-chasseur, passe de la Reconstruction à l'Éducation nationale. Il accompagne son propre projet puisqu'il se trouve sans cesse au poste-clé : à la Reconstruction lors de l'achat, à l'Université lors de la réalisation.

Depuis, l'enthousiasme de M. Sudreau ne

s'est pas calmé. Ceux qui aiment à voir un ministre heureux auraient été comblés, samedi matin, au château de la Source. Le ministre y tenait une séance de travail avec le recteur, le maire d'Orléans, le préfet, les architectes et en présence de quelques journalistes. Spectacle de choix : il n'est pas ordinaire qu'un ministre invite à voir grand et paraisse oublier les impératifs budgétaires. Désignant un espace vide sur la maquette, il interpelle les architectes : « Voyons, là, il n'y a rien, vous ne pourriez pas me faire un lac, oui, un grand lac ; bien sûr, il y a le Loiret à côté, mais les étudiants seront ravis d'avoir un vaste plan d'eau. » Le lac est adopté. « Et le vol à voile ? » hasarde quelqu'un. Mais comment donc, cher ami, il serait par trop inhumain que les étudiants ne puissent pas faire du vol à voile. Dans l'enthousiasme généralisé, je me demande s'il y aurait ou beaucoup d'objections à la création d'une piste de ski ou d'un terrain d'escalade en haute montagne. Vol à voile en tout cas, canotage, tennis, stades, les étudiants de Paris qui passeront leurs week-ends à Orléans seront gâtés. Ils auront mieux encore : une admirable forêt et que les architectes s'attachent à préserver. La future cité universitaire, les bâtiments des facultés seront dispersés au milieu des hêtres, des chânes, des châtaigniers.

A DÉFAUT D'ABELARD...

Bien entendu, un étudiant résolu ne saurait se contenter de faire du vol à voile et du ski nautique. S'il lui arrive de s'abandonner, dans les sous-bois du Loiret, aux rêveries d'un promeneur solitaire, il lui faudra ensuite gagner la bibliothèque pour étayer le tout de Rousseau ou, pire, la structure de l'atome. Dès 1965, il aura à sa disposition un ensemble impressionnant de facultés. En principe, les disciplines seront dispersées entre Tours et Orléans, l'académie étant bicipitale, un peu comme Aix-Marseille. Les lettres, la médecine iront à Tours, les sciences et le droit à Orléans. Mais le recteur, M. Gerald Antoine, se méfie de ces distinctions trop rigides. Il sait bien qu'aujourd'hui un étudiant en droit doit compléter sa formation juridique par des études touchant aux sciences de l'homme, telle que la sociologie. On trouvera ainsi à Orléans, à côté des facultés des sciences et de droit, un collège littéraire, qui préparera la propédeutique, et des cours de sciences sociales et humaines.

On devine l'idée qui inspire M. Gerald Antoine. Il voudrait que le campus soit le lieu d'une culture ouverte, sans barrières, et qu'un matériel très varié, très complexe soit mis à la disposition des étudiants dans toutes les disciplines modernes. Dans

cette perspective, on insistera sur la présence, dans le campus, d'importants laboratoires du Centre national de la recherche scientifique. D'ordinaire, de tels établissements ne jouxtent pas les facultés et c'est grand dommage. Pour la première fois, à Orléans l'enseignement et la recherche seront rassemblés. Quatre éléments du C.N.R.S. seront mis en place d'ici à 1965 : un centre d'élevage d'animaux de laboratoires, un centre de biochimie, un centre de biophysique, un centre de micro-analyse. Sur les maquettes, enfin, un vaste terrain demeure vierge. Il est réservé aux grandes sociétés privées qui voudraient y construire leurs laboratoires de recherches.

Une université, si belle soit-elle, doit avoir une âme. Celle d'Orléans n'aura pas de tradition, Abelard ou Jean Gerson n'ayant jamais enseigné sur les bords du Loiret, et pour cause. À défaut de grands universitaires, pourtant, un écrivain illustre s'est arrêté au château, Voltaire, qui y séjourna en 1722 à l'invitation de lord Bolingbroke. Il y donna la première lecture privée de la *Henriade*. Et, le 2 janvier 1723, Voltaire écrivait à ses amis : « Il faut que je vous fasse part de l'enchantement où je suis du voyage que j'ai fait à la Source. » À défaut d'une tradition plus riche, il convient en tout cas de créer un style propre à l'université et M. Gerald Antoine s'y emploie. Sur les maquettes, un emplacement est réservé à la Maison des étudiants. Bien des ensembles universitaires ont une telle maison. Mais celle-ci sera accordée à l'époque et tentera de justifier son nom d'« université de l'an 2000 ». À côté des traditionnelles bibliothèques, des salles de conférences, des salons de musique et de danse, du ciné-club, on trouvera un théâtre expérimental et un studio, également expérimental, de radio-télévision universitaire. À notre connaissance, rien de tel n'existe en France. Il faut aller en pays anglo-saxons pour rencontrer des réalisations de ce genre.

UN OXFORD FRANÇAIS ?

La Maison des étudiants ne fera pas partie de la première tranche de travaux. Elle couvrera l'ensemble. Mais, dès janvier 1963, la première pierre du collège scientifique sera posée, en même temps que seront entrepris le restaurant universitaire, trois éléments de résidence pour les garçons et un pour les filles. Dès juillet 1964, par conséquent, le campus aura une existence effective et la première rentrée dans les nouveaux bâtiments sera celle de 1964. (Dès maintenant, un collège scientifique fonctionne provisoirement dans le château de la Source. Il comprendra cette année

trois propédeutiques, S.P.C.N., M.G.P. et M.P.C.) Le programme des travaux prévoit que tous les plans seront réalisés dès 1965. Rien n'interdit de penser, au reste, que le campus sera ultérieurement complété et les résidences multipliées. Ces résidences, comme les bâtiments des facultés, ont été conçues par M. Cacoub, architecte en chef. Les chambres y sont individuelles et chacune dispose d'un balcon.

Combien d'étudiants dans cet ensemble ? Les statisticiens ont fait des recherches. Ils prévoient 5.000 étudiants en 1965 et 10.000 en 1970. C'est une croissance rapide. Elle impose aux responsables d'activer la construction des logements. Une règle en effet ordonne de construire dans chaque université des logements à concurrence de 20 % du nombre total des étudiants. En fait, cette règle n'est respectée nulle part et surtout pas à Paris. Les villes les plus favorisées sont Aix-en-Provence et Tours, où la cité loge 12 % des étudiants. À Orléans, on voudrait atteindre un pourcentage de 25 %. Bien entendu, la réalité démentira peut-être ces hypothèses. On pense généralement que de nombreux étudiants parisiens, séduits par le site et la qualité de l'enseignement, viendront se joindre aux jeunes gens de la région. Dans ce cas, le chiffre de 10.000 étudiants en 1970 pourrait être très largement dépassé. Mais pour que ce mouvement de la capitale vers la province soit amorcé sérieusement, encore faut-il que les liaisons soient rapides et simples. Une voie ferrée passe le long du domaine de la Source. Une gare y sera créée. Elle desservira à la fois la cité universitaire et la ville toute neuve qui sera édifiée sur la deuxième partie du domaine. Ce n'est pas le lieu ici de s'étendre sur cette seconde opération. Disons simplement qu'elle est également ambitieuse. Trente-cinq mille personnes y seront logées dès 1970, et l'architecte en chef de cette ville satellite, M. Arretche, est bien décidé à éviter au maximum les édifices type H.L.M. pour se consacrer à de petites maisons individuelles, de pierre et d'ardoise, noyées dans la verdure.

Cet ensemble séduisant n'existe que sur maquette, mais le domaine de la Source connaît, en cette fin d'été, ses dernières heures de calme. Dans trois mois, les ouvriers s'en empareront, les premiers bâtiments sortiront de terre. Ce que certains appellent déjà l'Oxford français laissera apparaître son visage d'ici à deux ou trois ans, et pour la première fois en France les étudiants disposeront à la fois des instruments de travail les plus perfectionnés et des installations pour se détendre après le travail. Reste à savoir si les jeunes gens et les jeunes filles de la Source donneront la préférence aux bibliothèques et aux laboratoires ou aux parties de tennis et aux séances de canotage.

Gilles Lapouge.

